

Le gouvernement va privatiser la Française des Jeux, Engie et ADP

Combien vont rapporter les "bijoux de famille" que l'État s'apprête à vendre ? Nul ne le sait encore, mais on connaît maintenant les entreprises à capitaux publics qui seront visées par ces cessions : ADP (Aéroports de Paris), la Française des Jeux et Engie.

Le dispositif législatif qui préparera le terrain à ces cessions de participations publiques sera inscrit dans le projet de loi Pacte. Un texte qui sera présenté lundi prochain. Aux Échos, Bruno Le Maire explique que l'État ne veut pas inscrire son action au sein d'entreprises concurrentielles ; en revanche, le gouvernement entend « encourager l'innovation et la montée en gamme. C'est cela qui nous permettra d'être à nouveau en tête dans la compétition mondiale et de continuer à créer des emplois en France ». La logique est la suivante : passer à une logique d'investissement dans l'avenir en abandonnant la « logique de gestionnaire ».

Promesse d'Emmanuel Macron

L'argent qui sera engendré par la vente des participations publiques dans Engie, ADP et la Française des Jeux servira à abonder un fonds pour l'innovation qui sera doté de 10 milliards d'euros. Son rendement, qui ira jusqu'à 300 millions par an, servira à financer des projets de recherche. C'est la concrétisation d'une promesse du candidat Macron durant la campagne présidentielle. Le gouvernement ne fait pas les choses à moitié sur ce dossier, car ces privatisations sont les plus importantes depuis dix ans.

Actionnariat populaire

À l'occasion de ces cessions de participations, les pouvoirs publics ont l'intention d'en réserver une part pour l'actionnariat populaire. Un moyen de rééquilibrer une tendance qui voyait ces dernières années la part des actionnaires individuels fondre à côté de celle des investisseurs institutionnels et privés. Les premières privatisations auront lieu dans le courant de l'année prochaine.